

**PROCES-VERBAL N°7
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
Vendredi 6 Juin 2008**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Jean-Philippe LACHAUME, Vice-Président, Chargé des Relations Juridiques
 Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley
 Daniel MURAIL, Secrétaire Général, Secrétaire de séance
 Eric TANGUY, Secrétaire Général Adjoint
 Christian ALBE, Trésorier Général
 André GLAIVE, Chargé de Mission
 Robert FLANDIN, Chargé de Mission

Membres élus du Comité Directeur Fédéral

Mesdames Valérie DELOUTRE, Claude DENGREVILLE, Isabelle LALANNE
Messieurs Jean-Charles BADIN, Maurice BOISSEAU, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral

Assistent :

Membres élus la Ligue Nationale de Volley

Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV
 Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV

DTN, Membres de Commissions et FFVB

Monsieur Michel COGNE, Directeur Technique National
Mademoiselle Florence BLANCHARD, Juriste FFVB
Messieurs Jean-Pierre MELJAC, Jean-Pierre FLEUTIAUX
 Yves LABROUSSE, Président de la Ligue Régionale Aquitaine

Excusés :

Mademoiselle Hélène GROC, Membre du Bureau Exécutif, Chargée de mission
Mesdames Dominique MAINGUY-GOASDOUE, Brigitte TROUILLET
Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
 Jean-Paul ALORO, Vice-Président de la LNV
 Francis DRUENNE, Patrick RACHARD, Jacques SHAW, Thibaud SARRAZIN, Patrick VARACHAUD

Ordre du Jour :

			PAGES
1		INFORMATIONS DU PRESIDENT	GP 3
	11	Conventions d'objectifs	3
2		ADOPTION DES PV	DM 3
	21	PV du Bureau Exécutif	3
	22	PV du Comité Directeur Fédéral	3
	23	PV des Commissions Centrales (jointes aux PV de Bureau Exécutif)	3
	24	PV de la Commission de Discipline (jointes aux PV de Bureau Exécutif)	3
3		VIE FEDERALE	DM 3-4
	31	Coupe de France	3
	32	Championnat N1 N2 N3	4
	33	Nomination d'arbitres internationaux	4
4		POINT FINANCIER	CA 4
5		DTN	MC 4
6		LNV	AG 4-5
	61	Médiation Ministérielle : Convention FFVB/LNV	4 à 5
7		COMMUNICATION	GP 5
8		MARKETING	GP 5
9		INTERNATIONAL	PB 6

Le Président
Gil PELLAN

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1.1. Convention d'objectifs

Le Président informe le Comité Directeur Fédéral que le Ministère a accordé une subvention liée à la Convention d'Objectifs, elle est en diminution de 7,2%, en applications des directives ministérielles (fonction des qualifications olympiques, résultats et projets).

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX (Saison 2007/2008)

2.1. PV du Comité Directeur Fédéral

- PV CDF n°6 des 25 et 26/04/08 → Adopté

2.2. PV du Bureau Exécutif

- PV BE n°8 du 25/04/2008 → Adopté

2.3. PV des Commissions Centrales

- PV CCS n°10 du 07/04/2008 → Adopté
- PV CCS n°11 du 16/04/2008 → Adopté

2.4. PV de la Commission de Discipline

- PV CFA n°6 du 15/04/2008 → Présenté

3. VIE FEDERALE

3.1. Coupe de France

Le principe proposé par Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS est adopté :

La Coupe est ouverte à tous les clubs fédéraux ; elle est obligatoire pour ceux de N2, N1 et PRO.

Première phase selon la formule utilisée cette année en phase finale de Coupe de France :

- plateaux de 4 avec 1/2 finales puis finale,
- chaque plateau désigne un qualifié,
- le club le plus mal classé issu de la plus petite division reçoit.

Dates :

- 1^{er} tour (tous les clubs fédéraux, N1 et N2 obligatoire) : week-end des 15 et 16 Novembre 2008,
- 2^{ème} tour (clubs fédéraux et pro B) : week-end des 6 et 7 Décembre 2008,
- 3^{ème} et dernier tour : week-end des 3 et 4 Janvier 2009.

Ce dernier tour comprend deux tournois qui qualifient les deux clubs qui rejoindront les 14 de Pro A.

Les dates de la 2^{ème} phase seront arrêtées par la Commission mixte.

3.2. Championnat N1/N2/N3

Le principe proposé par Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS est adopté :

Un tableau des montées et descentes prend en compte les effets de la restructuration de la LNV.

Le projet vise à préserver une montée pour chaque championnat régional.

Les montées et descentes de chaque poule sont déterminées en fonction de ces éléments.

Pas de changement de structure des poules du championnat masculin.

Afin de garder un nombre constant de clubs en N1/N2/N3 et le nombre de poule de N2 féminin est porté à 2 et le nombre de poules de N3 à 7. Cette disposition permettra un éventuel ajustement d'une division promotionnelle en féminine, principe qui n'est pas adopté à ce jour.

3.3. Nomination d'arbitres internationaux

Le Comité Directeur Fédéral présente ses félicitations à Vincent ROCHE et Julien BRUXELLES nommés « arbitre de Beach Volley International » par la FIVB.

4. POINT FINANCIER

Pas de point à l'ordre du jour.

5. DTN

Pas de point à l'ordre du jour.

6. LNV

6.1. Médiation Ministérielle : Convention FFVB/LNV

Le Président Gil PELLAN indique que les trois réunions préalables au Ministère ont facilité la tâche et un esprit constructif a animé tous les participants (Gil PELLAN, André GLAIVE, Christian ALBE, Laurent MOREUIL, Pierre COQUAND, Jean-Paul ALORO, Philippe AMSELLEM, Kerstie ABERGEL) à la réunion de mise en forme du texte de la convention FFVB/LNV.

L'envoi du projet de convention sera fait au Ministère dans la semaine avec un courrier à la signature des deux Présidents.

Le projet devra ensuite être voté par les Assemblées Générales de la FFVB et de la LNV.

Les conclusions :

6.1.1 DNACG

Accord selon la procédure définie au Comité Directeur Fédéral.

Date de rédaction : 06/06/2008
 Date d'approbation : Adopté par l'AG du 06/06/2008 Sarlat
 Date de diffusion : en instance
 Auteur : Daniel MURAIL

6.1.2 Championnat Professionnel

6.1.2.1 Masculins :

2008/2009 : pas de changement

2009/2010 :

Création d'un championnat à *16 équipes professionnelles, gestion LNV : PRO AM*

Création d'un championnat « *PRO FEDERAL* » à *16 équipes, gestion FFVB (ou 14 en fonction des résultats de la DNCG ou engagements).*

6.1.2.2 Féminines :

2008/2009 : *pas de changement.*

2009/2010 : Championnat de *12 équipes gestion LNV : PRO AF.*

6.1.3 Calendrier des compétitions

Une commission mixte composée de membres de la FFVB, de la LNV et des entraîneurs nationaux a déterminé les dates des calendriers sur les quatre années olympiques : formules sportives en fonction des calendriers des Championnats d'Europe, Championnat ou Coupe du Monde, tournois de qualifications, Champion's Leagues et Coupes d'Europe. Elle déterminera également les dates des Final Four de la Coupe de France (2 dates distinctes Masculins – féminines).

6.1.4 Centres de Formation des Clubs Pro

Les principes déjà adoptés sont validés.

6.1.5 Droits audiovisuels et ressources marketing

Un avenant sera signé le 15 Novembre 2008 sur la constitution d'un GIE (intérêt fiscal), structure privée dépendante des deux instances FFVB et LNV pour négocier les droits télévisuels, marketing et événementiel.

6.1.6 Modernisation des salles

Action conjointe de la FFVB et la LNV pour aider les clubs participant aux divisions Pro à obtenir auprès de leurs collectivités territoriales, la modernisation de leur salle.

Le Président Gil PELLAN rappelle que cette convention FFVB/LNV doit être adoptée par l'Assemblée Générale de la FFVB, ainsi que l'annexe du règlement de la DNACG. Ces deux documents ont été adoptés par l'Assemblée Générale de la LNV.

7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

Pas de point à l'ordre du jour.

Le Président,
Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne